



13 juin de 12h à 14h au Tennis Club de Saint-Rémy

CONVI'ASSO DE PRINTEMPS

Lundi 13 juin 2022 de 12h à 14h

Nous vous proposons de nous retrouver au Tennis Club de Saint-Rémy (rue Bertrand Dauvin), avec notre partenaire Adies 13. Ce sera l'occasion d'échanger sur le partage de biens communs, la diversification des financements et l'actualité de votre association.

Le lundi 13 juin 2022

rendez-vous à 12h devant le Tennis Club de Saint-Rémy

Pour participer, veuillez remplir la fiche d'inscription au verso (1 personne par association).

Le repas sera pris en charge par le réseau Adies 13.

Apportez vos idées, vos couverts et votre assiette !



MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace de la Libération • 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 32 60 67 33 • maisondesassociations@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android

INFO CONSEIL À PARTIR DE 14H

BULLETINS DE PAIE ET GESTION SALARIALE

Cyril Costeseque

- Établissement des bulletins de paie
- Charges sociales et fiscales sur les salaires
- Déclarations aux organismes sociaux (URSSAF, caisses de retraite, prévoyance, mutuelle santé, impôts...)
- Établissement des documents nécessaires en cas de départ d'un salarié : reçu de solde de tout compte, certificat de travail, attestation Pôle Emploi
- Déclarations en cas de maladie, absence, congés... du salarié

ASPECTS JURIDIQUES DE LA LOI 1901

Cyril Costesèque

- Les droits et obligations des membres et de leurs représentants
- Fonctionnement d'une association : organisation interne
- Responsabilités de l'association et des dirigeants
- Disparition d'une association : dissolution, fusion, transformation
 - Règlement des litiges

COMPTABILITÉ

Christophe Vallet

- Les comptes annuels et les états financiers des associations
- Demandes de subventions et documents comptables

**Consultations individuelles et gratuites
uniquement sur rendez-vous : 04 32 60 67 33**

JOURNÉE INFO CONSEIL LUNDI 13 JUIN 2022

De 12h à 14h : Convi'asso au Tennis Club de Saint-Rémy

À partir de 14h : conseils et solutions sur différentes thématiques à la Maison des associations.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace de la Libération • 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 32 60 67 33 • maisondesassociations@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android

MAISON DES ASSOCIATIONS

La Maison des Associations de Saint-Rémy-de-Provence, fidèle à sa mission d'accompagnement et de promotion de la vie associative, organise un après-midi d'informations et de conseils s'adressant aux porteurs de projets, bénévoles, salariés, tous acteurs de la vie associative.

L'objectif de ce rendez-vous conseils est de proposer aux associations saint-rémoises (et du Pays d'Arles) une rencontre avec des experts, afin d'obtenir des réponses précises sur le fonctionnement et le développement de leur structure.

Ce même jour, un atelier du dirigeant associatif « convi'asso » avec Adies 13 (voir info dans ce document) précèdera les permanences info conseils. L'organisation de cette journée est le fruit du partenariat que la Maison des associations engage, depuis sa création, avec de nombreux consultants, membres d'associations ou d'institutions, techniciens qualifiés, pour apporter outils et méthodes nécessaires au fonctionnement général des associations.

Maison des Associations

Espace de la Libération, Avenue de la libération
13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 32 60 67 33 • maisondesassociations@ville-srdp.fr

Thèmes proposés :

- Assurances
- La fiscalité
- Droits du spectacle
- Aspects juridiques de la Loi 1901
- Service paie et droit social
- Projet associatif et création d'association
- Comptabilité

Vous souhaitez réserver un ou plusieurs créneaux de 30 minutes pour trouver conseils et solutions ?

Contactez-nous au 04 32 60 67 33

INFO CONSEIL À PARTIR DE 14H

ASSURANCES

Élodie Garcia

- L'association et l'assurance (local, matériel, bénévoles)
- Obligation de s'assurer en fonction de l'activité
- Responsabilité civile et pénale du dirigeant
- La RC du dirigeant
- Assurer le bénévole en déplacement pour l'association
- Assurance employeur pour les salariés

FISCALITÉ / DROITS DU SPECTACLE

Marie Laigneau Bignon

- L'association et les impôts
- La fiscalité (TVA)
- Reçus de dons
- Déclarations de dons
- Rescrit fiscal
- SACEM / SADC
- Licence d'entrepreneur de spectacles
- Guichet unique
- Intermittents du spectacle

PROJET ASSOCIATIF ET CRÉATION D'ASSOCIATION

Philippe Torrecilla

- Une association Loi 1901, c'est quoi ?
- La création, la constitution et la composition d'une association
- Les statuts de l'association
- Les interlocuteurs de l'association

MAISON DES ASSOCIATIONS

CONVI'ASSO DE PRINTEMPS

Fiche d'inscription à retourner avant le jeudi 9 juin 2022

Lundi 13 juin 2022 de 12h à 14h

Nombre de places limité (maximum 12 participants)

Nom de l'association (en toutes lettres, pas de sigle) :

Nom du participant :

Tél. fixe :

Portable :

Qualité :

Courriel :

Adresse de l'association :

Tél. asso :

Courriel :

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et que le président de l'association est informé de ma participation. Ceci vaut pour signature. Si vous remplissez ce formulaire sur papier, veuillez signer ci-dessous.

Signature du participant

Signature du président



MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace de la Libération • 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 32 60 67 33 • maisondesassociations@ville-srdp.fr

www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android

**Consultations individuelles et gratuites
uniquement sur rendez-vous : 04 32 60 67 33**



MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace de la Libération • 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 32 60 67 33 • maisondesassociations@ville-srdp.fr

www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android